

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° M21- 069036

91954

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4214

Société : R.A.M.

☐ Actif

☒ Pensionné(e)

☐ Autre :

Nom & Prénom : ABDELLAOUI HANDOUNE

Date de naissance : 1953

Adresse : villa 72 lot 711 District Casablanca

Tél. : 066878571

Total des frais engagés : 3300,00 DH

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Kaouthar DGADEG
Ophtalmologue
Rég. Palmar Bd. Ibrahim El-Bachani Entrée B5
6ème Etage, Apt. 31 Casablanca
Tél : 05 22 98 88 66

Date de consultation : 01/11/2021

Nom et prénom du malade : ABDELLAOUI HANDOUNE

Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie : affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 12/11/2021

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

[illegible]

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	01/11/2021	594,00

[illegible][illegible]

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Kaouthar DGADEG

Spécialiste en Maladies de Chirurgie
des yeux de l'Adulte et de l'Enfant

- Membre de la Société Française d'Ophtalmologie
- Chirurgie de la Cataracte par Phacoémulsification
- Strabisme • Glaucome • Laser
- Angiographie • OCT



الدكتورة كوثر الدكادك

إختصاصية في أمراض و جراحة
العيون للكبار و الأطفال

- عضوة في الجمعية الفرنسية لطب العيون
- جراحة الجلالة بالموجات فوق الصوتية
- تقويم الحول • الرزق • الليزر
- تصوير الأوعية الدموية للشبكية

Casablanca, le lundi 1 novembre 2021

Monsieur ABDELLAOUI Hamdoune

-HYE COLLYRE MONODOSE:

1 goutte, 3 à 4 fois par jour, pendant 6 mois

PPC 99,00 DH

PPC 99,00 DH

PPC 99,00 DH

PPC 99,00 DH

PPC 99,00 DH

PPC 99,00 DH

Dr. Kaouthar DGADEG
Ophtalmologiste
Rés. Palmier Bd. Brahim Roudani Entrée B9
1^{er} Etage, Appt. 3 - Tél : 0522 98 88 66
Casablanca

Dr. Kaouthar DGADEG
Ophtalmologiste
Rés. Palmier Bd. Brahim Roudani Entrée B9
1^{er} Etage, Appt. 3 - Tél : 0522 98 88 66
Casablanca

إقامة النخيل - 285، شارع إبراهيم الروداني - مدخل B9 - الطابق 1، شقة 3 - الدار البيضاء.
Rés. Palmier - 285, Bd. Brahim Roudani - Entrée B9 - Etage 1, Appt 3 - Casablanca
Email : blankavision@gmail.com : البريد الإلكتروني - Tél : 0522 988 866 : الهاتف

Dr. Kaouthar DGADEG

Spécialiste en Maladies de Chirurgie
des yeux de l'Adulte et de l'Enfant

- Membre de la Société Française d'Ophtalmologie
- Chirurgie de la Cataracte par Phacoémulsification
- Strabisme • Glaucome • Laser
- Angiographie • OCT



الدكتورة كوثر الدكادك

إختصاصية في أمراض و جراحة
العيون للكبار و الأطفال

- عضوة في الجمعية الفرنسية لطب العيون
- جراحة الجلالة بالموجات فوق الصوتية
- تقويم الحول • الرزق • الليزر
- تصوير الأوعية الدموية للشبكية

01/11/2021

Monsieur ABDELLAOUI Hamdoun

DEUX PAIRES DE LUNETTES + MONTURE :

DE LOIN ANTI LUMIERE BLEUE

Oeil Droit : $(75^\circ -1,50) + 1,25$

Oeil Gauche : $(80^\circ -0,50) + 0,75$

DE PRES ANTILUMIERE BLEUE

Oeil Droit : $(75^\circ -1,50) + 4,00$

Oeil Gauche : $(80^\circ -0,50) + 3,50$

Dr. Kaouthar DGADEG
Ophtalmologiste
Rés. Palmier 285, Bd. Brahim Roudani Entrée B9
- Etage, Appt. 3 - Tél : 0522 98 88 66
Casablanca

CONFORT OPTIC
Soumia / DRISS / OUEDGHIRI
Opticien - Optométriste
84, rue Normandie, Maarif
Casablanca - Tél : 0522 98 52 32

إقامة النخيل - 285، شارع إبراهيم الروداني - مدخل B9 - الطابق 1، شقة 3 - الدار البيضاء.
Rés. Palmier - 285, Bd. Brahim Roudani - Entrée B9 - Etage 1, Appt 3 - Casablanca
Email : blankavision@gmail.com : الهاتف : 0522 988 866 - البريد الإلكتروني :

CONFORT OPTIC

84,RUE NORMANDIE.EN FACE DE (EX.MARCHE DU SELK) .
CASABLANCA
Tél : 0522.98.52.32

FACTURE

FACTURE N° : **192/2021**

CLIENT : **ABDELLAOUI HAMDOUNE**

DATE FACTURE : **02/11/2021**

DESIGNATION		PRIX TTC
Montures : <u>1</u>	OPTIQUE VL	500,00 DH
<u>2</u>	OPTIQUE VP	500,00 DH
Verres : <u>OG1</u>	incassable correcteur AR BLEU VL	350,00 DH
<u>OD1</u>	incassable correcteur AR BLEU VL	350,00 DH
<u>OG2</u>	incassable correcteur AR BLEU VP	350,00 DH
<u>OD2</u>	incassable correcteur AR BLEU VP	350,00 DH
Nomenclatures : OD : +1.25 (-1.50 à 75°), ADD= +2.75		
OG : +0.75 (-0.50 à 80°), ADD= +2.75		

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE

DEUX MILLE QUATRE CENTS DIRHAMS

Total TTC : 2 400,00 DH

Total HT : 2 000,00 DH

TVA 20% : 400,00 DH

Frais de Timbres : 6,00 DH

Montant Total Payé : 2 406,00 DH

7255533

345730

35710168

000832371000010

Code INPE



95002150

R.C: 345730 Patente: 35710168 ICE: 000832371000010
Adresse: 84,RUE NORMANDIE.EN FACE DE (EX.MARCHE DU SELK) .MAARIF CASABLANCA
Tél : 0522.98.52.32